



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2013 N°44
13 août 2013

- | | |
|--|------|
| - Décision du 8 août 2013 portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués | P 2 |
| - Décision du 8 août 2013 portant délégation de signature (COT) | P 13 |
| - Décision du 8 août 2013 portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur | P 17 |

DT Bassin de la Seine

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n°2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

Article 5 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7 :

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 8 :

Délégation est donnée au chef d'agence désigné ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Sylvain DUQUENNE

Chef du centre de gestion du transport fluvial de
Saint-Quentin

Article 9 :

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marc RIGAUD Ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE),

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :Mme Laurence LABOUTE, Secrétaire administrative, adjointe au chef du CRCE.

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 12 :

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation.

Article 13 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 8 août 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|------------------------|--|
| M. Antoine VALLEE | Chef du pôle gestion |
| Mme Christine LEBOUTTE | Chef du bureau du domaine public fluvial |
| M. Bertrand NEVEUX | Chef du pôle développement |

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

| | |
|---|---|
| Mme Nicole SCHWINTE | Chef du pôle administratif par intérim |
| M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD | Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY | Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise |
| M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE | Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville |
| M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques | Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire |
| M. Guillaume ANDRE | Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures |
| M. Olivier SIGAULT M. Romain LAVIE | Chef de la subdivision ingénierie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation |
| Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|--|---|
| M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN | Chef de la subdivision de Joinville (<i>jusqu'au 1/09/13</i>) Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT | Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris |
| M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE | Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun |
| M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER | Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |
| M. Rémi IMBERT | Chef de la subdivision de Meaux par intérim |

| | |
|---------------------|--|
| M. Alain BERLIERE | Adjoint au chef de la subdivision de Meaux |
| M. Denis SIBERIL | Chef du bureau administratif |
| Mme Vanessa MINARD | Chef de la subdivision politiques techniques |
| M. Guillaume TOLLIS | Chef du bureau études et travaux |
| M. Stéphane HUET | Adjoint au chef du bureau études et travaux |

ARRONDISSEMENT PICARDIE

| | |
|-----------------------------|---|
| M. Philippe MOREL | Chef du bureau administratif |
| M. Brice MORICEAU | Chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Jean-Philippe GRANDIN | Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Jean-Michel PUJADAS | Chef de la subdivision de Péronne |
| Mme Sylvie DELBASSE | Adjointe au chef de la subdivision de Péronne |
| M. Didier DEBRABANT | Chef de la subdivision de Saint-Quentin |
| Mme Marie-Thérèse VERON | Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin |
| Mme Brigitte BOYER | Chef du bureau études techniques |
| M. Yannick LAISIS | Adjoint au chef du bureau études techniques |
| Mme Virginie FLAQUET-LACOUX | Chef du bureau Programmation et Exploitation |

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

| | |
|--------------------------|--|
| Mme Corinne BIETH | Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne |
| M. Michel CARDOT | Adjoint au chef de la subdivision de Châlons-en- Champagne |
| Mme Virginie HONNONS | Chef de la subdivision de Château-Thierry |
| M. Thierry GIVRY | Contrôleur de Mont-Saint-Père |
| M. Laurent HERMIER | Chef de la subdivision de Rethel |
| M. Vincent TRITON | Adjoint au chef de la subdivision de Rethel |
| M. Éric ZUCCARI | Chef de la subdivision technique |
| M. François-Xavier PAYER | Adjoint au chef de la subdivision technique |

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY
M. Jean-Claude POULET
M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery
Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay
Responsable du canton d'Epernay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

Responsable du secteur de Châlons

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, et à M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des COT « Logement » - immeuble bâti.

M. Georges BORRAS
M. Jérôme WEYD
M. Yves BRYGO
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont
Chef de l'Arrondissement Picardie
Chef de l'Arrondissement Champagne

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 2 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

M. Claude STREITH
M. Fabrice DALY
M. Frédéric ARNOLD

Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des COT « Logement » – immeuble bâti.

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

| | |
|---|--|
| M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD | Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY | Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise |
| M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE | Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville |
| M. Nicolas PICHON M. Jacques CASSARD | Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire |
| M. Bertrand BILLET | Chef du pôle aménagement et domaine |
| Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|---|---|
| M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN | Chef de la Subdivision de Joinville (<i>jusqu'au 1/09/13</i>) Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Rémi IMBERT | Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim) |
| M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE Mme Sandrine MICHOT | Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire Responsable de la gestion du domaine |
| M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER | Chef de la Subdivision de Sens Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL | Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire |
| M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT | Chef de la Subdivision de Paris Adjoint au subdivisionnaire |

ARRONDISSEMENT PICARDIE

| | |
|---|---|
| M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN | Chef de la Subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne |
| M. Jean-Michel PUJADAS Mme Sylvie DELBASSE | Chef de la subdivision de Péronne Adjoint au subdivisionnaire |

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la Subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au Chef de la subdivision de Saint-
Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH

Chef de la Subdivision de Châlons-en-
Champagne

M. Michel CARDOT

Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la Subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel
Adjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 2 à 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 7 :

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente.

Article 8 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 8 août 2013

**Pour le Directeur Général de Voies
Navigables de France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code des marchés publics,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint,
- M. Daniel BASCOUL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 2 :

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs, et à certains agents visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- Mme Florence DERUMIGNY; ingénieur des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 6 :

La présente délégation abroge et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation.

Article 7 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 8 août 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de
France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

| | |
|------------------------|--|
| M. Antoine VALLEE | Chef du pôle gestion |
| Mme Christine LEBOUTTE | Chef du bureau du domaine public fluvial |
| M. Bertrand NEVEUX | Chef du pôle développement |

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

| | |
|---|---|
| Mme Nicole SCHWINTE | Chef du pôle administratif par intérim |
| M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD | Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes |
| M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY | Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise |
| M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE | Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville |
| M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques | Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire |
| M. Guillaume ANDRE | Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures |
| M. Olivier SIGAULT M. Romain LAVIE | Chef de la subdivision ingénierie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation |
| Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN | Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine |

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

| | |
|--|---|
| M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN | Chef de la subdivision de Joinville (<i>jusqu'au 1/09/13</i>) Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville |
| M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT | Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris |
| M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE | Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun |
| M. Thierry PEREZ M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER | Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens |
| M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL | Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine |

M. Rémi IMBERT
M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision de Meaux par intérim
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

M. Denis SIBERIL

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS
M. Stéphane HUET

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Michel PUJADAS
Mme Sylvie DELBASSE

Chef de la subdivision de Péronne
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme BOYER Brigitte
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études techniques
Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjoint au chef de la subdivision de
Châlons-en- Champagne

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY

M. Jean-Claude POULET

M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Responsable du canton d'Épernay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

Responsable du secteur de Châlons

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin